



Distroff infos

Bulletin municipal n° 6 - juin 2016



L' été sera aux couleurs de la fête,
malgré un début d'année morose et un
temps automnal !



Calendrier des fêtes

Juillet ► décembre 2016

Juin

Retransmission EURO 2016 sur écran géant au parc municipal suivant programmation des matchs

24 juin	Olympiades – Groupe scolaire Charmilles	Parc Municipal
---------	---	----------------

Juillet

1 ^{er} juillet	Barbecue ACLD	Centre culturel
2-3 juillet	Festi'Jambon de l'UNION	Parc Municipal
13 juillet	Bal Fête nationale	Parc Municipal
30-31 juillet	Cochon de lait de la JSD	Parc Municipal

Aout

6-7 août	Festival MET FARM	Parc municipal
20 août	Barbecue GREEN TEAM	Parc municipal
27-28 août	Remerciements du Festi Jambon	Centre culturel

Septembre

3-4 septembre	Vide grenier avec CDD	Parc Municipal
11 septembre	Marche de la SLAF	Parc municipal
17-18 septembre	Tournoi du Président - Pétanque	Boulodrome + CC

Octobre

9 octobre	Repas des Aînés - CCAS	Centre Culturel
22 octobre	Soirée des bénévoles - JSD	Centre Culturel
29 octobre	Repas dansant - pompiers	Centre Culturel

Novembre

6 novembre	Dégustation RENCK	Centre Culturel
11 novembre	Armistice - Commune	Centre Culturel
12 novembre	Soirée des Bénévoles - SLAF	Centre Culturel
19 novembre	Ste Barbe des Sapeurs-Pompiers	Centre Culturel
26 novembre	Ste Cécile - SMUD	Centre Culturel

Décembre

3-4 décembre	Saint Nicolas – commune associations	Centre Culturel
10-11 décembre	Les enfants chantent Noël	Centre Culturel

Marché paysan

Lors de la campagne pour les élections municipales, notre équipe avait émis le souhait de mettre en place un marché paysan afin de favoriser le commerce de proximité et les filières courtes, et de mettre en avant des produits locaux et de qualité.

Ce sera chose faite à compter du **MERCREDI 29 JUIN**.

Des **producteurs professionnels** de notre région vous proposeront leur production de fruits, légumes et autres denrées.

Mais il sera également accessible à tous nos concitoyens désirant écouler un surplus de production issu de leurs jardins.

Modalités

Lieu	Parking à côté de l'église
Horaires	De 16h30 à 19h30
Quand	Le mercredi
Périodicité	Tous les 2^e et 4^e mercredi du mois (sauf le 1^{er})
Saisonnalité	Début mai à fin octobre
Date du 1^{er} marché	Mercredi 29 juin

Un règlement définit les modalités de réservations et de participation. Il sera disponible en mairie à l'accueil et en téléchargement sur notre site internet, rubrique vie municipale.

Comment y participer pour écouler le surplus de votre jardin (non professionnels) ?

Vous devrez impérativement :

- vous préinscrire à l'accueil de la mairie cette préinscription est valable pour 1 an.
- Si vous souhaitez ensuite prendre part à un marché, vous avez du lundi matin précédent le marché jusqu'au mercredi midi pour vous inscrire. Attention le nombre de places est limité et aucune réservation ne sera prise en avance.



Dates des marchés

Mercredi 29 juin

Mercredi 13 juillet

Mercredi 27 juillet

Mercredi 10 août

Mercredi 24 août

Mercredi 14 septembre

Mercredi 28 septembre

Mercredi 12 octobre

"Éco-cup" ! mais qu'est-ce que c'est ?

Dans la démarche visant à préserver notre environnement pour laisser une planète plus saine à nos enfants, la municipalité et les associations en collaboration avec le conseil consultatif se sont penché sur des mesures simples mais symboliques visant à réduire la production de déchets plastiques.

Les "éco-cup" ce sont des verres en plastique "écoco" réutilisables et personnalisables qui vont remplacer les verres en plastique souples jetables lors de nos manifestations.

Moyennant le paiement d'une consigne, votre boisson vous sera remise dans ce verre personnalisé. Lors de la restitution, la consigne sera restituée, mais il sera également possible de le conserver en souvenir.

25 €	ACLD	Distroff et ses associations font la fête...	Judo Club
20 €	Amicale des Agents Communaux		JSD
15 €	Amicale des Sapeurs-Pompiers	... et protègent l'environnement !	Pétanque Club
10 €	Mélodia		ASSE
10 €	SMUD		CdD
5 €	Club Canin		SLAF
			Green Team

Par un verre réutilisable, ne jetez rien.

Infos pratiques / Divers

Rappel de quelques règles citoyennes

Nuisances sonores

Les bruits quelle que soit leur nature : appareils de type tondeuses, tronçonneuses, et tout autres matériels à moteur, sont interdits en dehors :

Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00
	14h30 à 19h30
Le samedi de	9h00 à 12h00
	15h00 à 19h00



Les nuisances liées à des festivités telles que :
Musique intempestive, cris, pétarades, claquements de portes et autres, en particulier le samedi soir sont également interdites au delà de 22h.

Nous rappelons que la gendarmerie peut être appelée en cas de conflit et de non respect de ces règles.

Propreté des voies et espaces publics

Trottoirs

Selon le règlement sanitaire départemental, il incombe à chaque concitoyens de tenir propre les devantures de façade et clôture de terrains privés riverains sur une largeur égale à celle du trottoir :

- L'arrachage des mauvaises herbes, le balayage et le déneigement en hiver vous incombe !

Déjections canines

Slalomer entre les crottes de chiens sur les trottoirs, voie publiques ou espaces verts, vous aimez ? Nous non plus ! La propreté c'est l'affaire de tous, j'aime mon chien, j'aime on village, je ramasse.

Sacs disponibles GRATUITEMENT en mairie.

Cambriolages

La période estivale reste plus propice aux cambriolages. La meilleure des vigilance reste la vôtre.

Ne laissez aucun objet à portée de main pouvant servir à une effraction

Fermez vos portes à clés dès lors que vous n'êtes pas dans la maison, même si vous êtes dans votre jardin.

Si vous vous absentez, prévenez vos voisins qui pourront s'assurer que tout va bien.

Ne laissez pas votre courrier s'accumuler dans votre boîte aux lettres.

Enfin en cas de véhicule suspect, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie.

N°gendarmerie de Metzervisse 03 82 56 80 70

Fête Nationale

Tous nos concitoyens sont attendus pour les festivités le **mercredi 13 juillet** au Parc municipal.

Ouverture du parc à 19h00.

Retraite aux flambeaux : départ au fond de l'impasse des vignes à 20h45.

Feu d'artifice à 23h30.

Bal populaire, restauration et buvette sur place organisé par le Club Canin.

CCAS

Repas hebdomadaire : le dernier repas se déroulera le **Jedi 30 juin au centre culturel.**

Bacheliers : les futurs bacheliers de la commune sont invités à se faire connaître en mairie dès la confirmation de leur diplôme afin de recevoir leur prix qui sera remis lors du traditionnel repas des aînés au mois d'octobre.

Reprise au mois de septembre.

Ramassage des encombrants

Il s'agit de déchets occasionnel provenant de l'activité domestique des ménages qui par leur volume ou leur poids ne peuvent être pris en compte dans la collecte usuelle des ordures ménagères (hors déchets électriques ou électroniques qui doivent être amenés dans l'un des déchetteries de l'Arc Mosellan). détail sur [www..arcmosellan.net](http://www.arcmosellan.net).

Prochain ramassage : vendredi 24 juin 2016.

Déposer vos objets sur le trottoir la veille.

Allo mairie

Nous vous rappelons qu'en dehors des horaires d'ouverture du standard téléphonique, en cas d'urgence ou pour signaler tout dysfonctionnement ou anomalie sur le domaine public, un n° d'appel est à votre disposition.

Nouveau n° : 06 25 96 18 49

Mairie

3 rue de l'église - 57925 Distroff

Tél 03 82 56 88 63

mail : mairie.distroff@orange.fr

Horaires d'ouverture au public

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

- le mercredi de 13h30 à 19h00

Permanence des élus les samedis de 10h à 12h00